

WEST AFRICA EARLY WARNING & EARLY RESPONSE NETWORK

# WARN

*Policy Brief*

OCTOBER 2018

# Senegal



**Présidentielle du  
24 Février 2019 au Senegal**

**Contexte d'une élection à « hauts risques »**



**WEST AFRICA NETWORK  
FOR PEACEBUILDING**

BUILDING RELATIONSHIPS FOR PEACE

Copy Right: WANEP© 2018

# ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

## du 24 Février 2019 au Sénégal

### ENJEUX ET DÉFIS POUR UN SCRUTIN TRANSPARENT, CRÉDIBLE ET APAISÉ.

#### 1- Contexte d'une élection à "hauts risques"

Le rendez-vous électoral du Sénégal se prépare dans un climat de tension sur fonds de désaccords aussi profonds qu'ils ne l'ont jamais été, depuis la présidentielle de l'an 2000 qui a consacré la première alternance pacifique et démocratique. Toutes les concertations initiées par le pouvoir en place dans le cadre de la préparation de cette élection ont été boycottées par une partie de l'opposition. Au regard de tout cela et des actes posés par les deux camps, aussi bien de la majorité que de l'opposition, y a-t-il encore une opportunité pour la médiation ? On pourrait se poser légitimement la question lorsque le Président de la République, Macky Sall, à l'occasion de la prière de l'Aïd El-Kebir (Tabaski, août 2018) déclare qu'il ne reste plus qu'à aller à l'élection dans l'impossibilité de dialoguer. Dès Lors, le contexte qui précède cet important rendez-vous électoral est loin d'être apaisé compte tenu des vives tensions au sein de la classe politique avec notamment des divergences sur la conduite du processus électoral. Cette situation est accentuée par les controverses politico-judiciaires sur l'éventualité ou la recevabilité de la



Macky Sall<sup>1</sup>, Président de la République du Sénégal, 05 Janvier 2016

candidature de potentiels adversaires du Président de la République sortant qui ambitionne de rempiler pour un second mandat.

<sup>1</sup> <https://news.sen360.sn/uploads/2018/01/levee-du-blocage-du-dialogue-politique-a-cause-de-l-039-absence-de-la-confiance-entre-pouvoir-et-acteurs-politiques-la-societe-civile-instruit-macky-953475.jpg>

### Réseau Ouest Africain d'Alerte Précoce et de Réponse (WARN)

Le réseau ouest africain d'alerte précoce et de réponse (WARN) fait partie intégrante du programme de prévention et d'édification de la paix de l'Afrique de l'Ouest, co-coordonné par le Réseau Ouest-Africain pour l'Édification de la Paix (WANEP). A travers son programme WARN, WANEP a établi un réseau d'alerte précoce et de réponse basé sur la société civile en Afrique, qui

met l'accent sur la sécurité humaine. WARN couvre l'ensemble de la zone de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Depuis 2002, WANEP a un accord avec la CEDEAO à travers la signature d'un protocole dans le cadre du renforcement des capacités en matière de

prévention des conflits. L'un des objectifs de cet accord est de servir d'interface entre WARN et le système d'alerte précoce de la CEDEAO afin d'optimiser la prévention des conflits par l'alerte précoce en Afrique de l'Ouest. Depuis avril 2003, WANEP tient un bureau de liaison au département d'alerte précoce de la CEDEAO à Abuja, au Nigéria.

Reconnaissant le rôle et les réalisations du Réseau Ouest-Africain pour l'édification de la Paix (WANEP) dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix en Afrique, en particulier en Afrique de l'Ouest, le Conseil Économique et Social des Nations Unies, lors de sa session de 2006, a accordé à WANEP le statut consultatif spécial pour les Nations Unies. WANEP est dès lors mandaté pour désigner des représentants officiels auprès des Nations Unies à New York, Genève et Vienne, afin de renforcer ses stratégies de plaidoyer et de sensibilisation pour la paix et la sécurité humaine.

La loi sur le parrainage<sup>2</sup>, très controversée du reste, est venue compliquer la situation, avec les incertitudes et suspicions qui pèsent sur les modalités d'application de ce système de sélection, qui comporte des risques d'élimination de certains candidats, du fait de la complexité de cette opération qui porte en elle les germes d'un contentieux pré-électoral, dont personne ne peut prévoir les conséquences. Le principal parti d'opposition en l'occurrence le Parti Démocratique Sénégalais (PDS) et ses alliés, ainsi que d'autres partis, continuent de récuser le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Aly Ngouye Ndiaye, soupçonné d'être partisan et incapable de neutralité, du fait de son appartenance au parti au pouvoir. Malgré les contraintes du système de parrainage, les déclarations de candidature se multiplient avec un chiffre avoisinant la quarantaine. Ainsi, à l'occasion de la réunion convoquée le 27 août dernier par le Ministre chargé des élections pour la remise des formulaires de collecte de signatures, près de quatre-vingts (80) coordonnateurs nationaux se sont présentés avant que le chiffre n'évolue pour dépasser la centaine.



Dakar, le 05 Septembre 2018<sup>3</sup> : Manifestation de l'opposition sénégalaise pour réclamer l'organisation d'une élection transparente, plusieurs leaders malmenés et arrêtés

construction de routes. Les fortes perturbations qui ont marqué le front social avec de multiples contestations et grèves dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la justice sur fond de revendications salariales ou matérielles pèseront sur l'élection présidentielle. D'autres phénomènes comme les problèmes d'approvisionnement en eau<sup>5</sup> de plusieurs quartiers de la capitale, les controverses dans le secteur du commerce et de la distribution relativement à la présence de grandes firmes étrangères ont contribué à accentuer le mécontentement des populations. La mauvaise campagne arachidière de l'année 2018 ainsi que les retards pluviométriques inquiétants de cette année ont fortement fragilisé le monde rural où la situation alimentaire s'est beaucoup détériorée avec près de 750.000 ménages menacés par la famine<sup>6</sup> (chiffres officiels du gouvernement). A cela s'ajoute la difficulté, pour le pouvoir sortant, de trouver une solution à la lancinante question du chômage des jeunes car, en effet, c'est par centaines voire par milliers que les jeunes empruntent les pirogues ou le désert pour tenter de



Ce contexte est aggravé par les difficultés sociales et économiques que le Sénégal vit du fait de plusieurs facteurs dont la crise financière aiguë, caractérisée par une dette intérieure<sup>4</sup> très lourde, qui plombe la marche des affaires causant l'arrêt de plusieurs chantiers au niveau des infrastructures de la nouvelle ville de Diamniadio et la

rallier l'Europe via le Maroc ou la Libye. Le rapport annuel de Amnesty International de 2018 qui a épinglé le Sénégal sur la question des droits de l'homme et l'instrumentalisation de la justice est venu ternir l'image de la classe dirigeante aux affaires.

<sup>2</sup> Le parrainage existait déjà dans le système électoral sénégalais ; mais il était appliqué uniquement aux candidats indépendants sur la base de la fourniture d'une liste de 10.000 signatures appuyant toute candidature indépendante. C'est à la suite de la pléthore de listes enregistrées aux élections législatives de juillet 2017 (47 listes) que le parrainage citoyen a été introduit dans notre dispositif avec l'extension de l'obligation de l'appui de 0,8 % à 1% des électeurs inscrits dans le fichier général (soit environ 52 000 signatures, réparties dans au moins sept des 14 régions du pays, à raison de 2 000 par région au minimum), comme condition de recevabilité pour tout candidat qu'il soit présenté par un parti politique légalement constitué, une coalition de parti ou un candidat indépendant. L'introduction de ce système de parrainage a fait l'objet d'une révision constitutionnelle votée par l'Assemblée Nationale le 19 avril 2018.

<sup>3</sup> Tout candidat doit désigner un coordonnateur national chargé de superviser la collecte des signatures ; il doit désigner des délégués régionaux et des collecteurs. Son nom et le numéro de sa carte d'électeur ainsi que celui des collecteurs doit figurer sur les formulaires de parrainage prévue à cet effet afin d'assurer la traçabilité des opérations de collecte.

<sup>4</sup> <https://klinfos.com/wp-content/uploads/2018/09/D%C3%A9t%C3%A9r%C3%A9-Fall-Manifestation-jpg.jpg>

<sup>5</sup> Le montant de la dette intérieure est estimé autour de 800 milliards selon certains opérateurs économiques, chiffre que réfute le Ministère des finances qui parle de 400 milliards environ. Rien que dans le secteur du BTP, les syndicats avancent le chiffre de 180 milliards.

<sup>6</sup> Sur les difficultés d'approvisionnement en eau, la Société Des Eaux confrontée à des difficultés a lancé d'importants programmes de réhabilitation de forages, de renforcement de la capacité de la station de Keur Momar Sarr avec ce qu'il est convenu d'appeler KMS 3 ainsi que le programme de dessalement de l'eau de mer au niveau des mamelles.

<sup>7</sup> <http://www.rewmi.com/750-000-personnes-menaces-de-famine-entre-matam-podor.html>





Des bus de la Compagnie de transport public Dakar Dem Dikk incendiés par des manifestants contre la loi du parrainage. Dakar, 19 Avril 2018<sup>7</sup>.

stabilité politique et sociale du pays pour la consolidation de la démocratie et de l'état de droit.

## 2-L'analyse des forces en présence

Toutes les candidatures déclarées ou annoncées n'ont pas la même côte de popularité au regard de la configuration actuelle de l'échiquier politique. D'un côté, il y a les partis traditionnels qui ont longtemps dominé la scène politique mais qui, à cause de scissions et d'exclusions, ont fait

En plus de ces questions, on assiste depuis quelques semaines à des escalades verbales, venant aussi bien du pouvoir que de l'opposition, qui n'augurent rien de bon et qui pourraient installer le Sénégal dans une crise politique sans précédent. Publiquement, le Parti Démocratique Sénégalais (PDS) à annoncer son intention d'empêcher la tenue de l'élection présidentielle si son candidat Karim WADE<sup>8</sup> n'est pas admis à se présenter.

Ces quelques éléments d'analyse de la situation politique, sociale et économique vont, à n'en pas douter, impacter le déroulement de l'élection présidentielle, qui est présentée par beaucoup d'analystes comme une élection à hauts risques, du fait de la montée des périls et des questionnements, à cause de la cristallisation des positions et de la radicalisation croissante de l'opposition.

C'est dans ce contexte de vives tensions, d'incertitudes et de doutes pour les uns et pour les autres que l'élection présidentielle du 24 février 2019 se prépare; élection dont l'enjeu principal tourne autour de l'organisation du scrutin dans le calme et la transparence, afin de préserver la

naissance de leurs flancs des formations devenues assez représentatives. De l'autre côté, on a assisté à l'émergence de nouvelles formations politiques porteuses d'un discours assez nouveau et incarnées par des leaders qui, en si peu de temps, ont su se frayer un chemin dans l'espace politique. A côté de ces partis, des mouvements investissent le terrain et sont dirigés par des leaders et personnalités qui ont occupé des fonctions soit dans les gouvernements précédents soit dans la haute administration. Des hommes d'affaires y figurent aussi.

### a) Une mouvance présidentielle aux manettes

Elle a son candidat naturel en l'occurrence le Président Macky Sall, candidat à sa propre succession et regroupe plus d'une soixantaine de partis et mouvements de soutien. Sa volonté affichée de briguer un second mandat lui vaut d'être accusé de vouloir écarter ses principaux challengers comme Karim Wade<sup>9</sup> et Khalifa Sall<sup>10</sup> maire de la capitale, après avoir renoncé, après avis du Conseil Constitutionnel, à la réduction de son mandat pour lequel il avait été élu pour 7 ans à 5 ans, conformément à un

<sup>7</sup> <http://afriquemidi.com/wp-content/uploads/2018/04/4-696x391.jpg>

<sup>8</sup> Pour rappel le fils de l'ancien président sénégalais Abdoulaye Wade est jugé depuis le 31 juillet 2014 devant la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI) pour avoir s'être enrichi de manière illicite de près de 117 milliards de Francs CFA grâce à des montages financiers complexes durant le magistère de son père. Karim Wade, a été libéré en juin 2016 par grâce présidentielle, après avoir été condamné un an plutôt à six ans d'emprisonnement. A sa sortie de prison, l'ancien Ministre a quitté Dakar par vol spécial, en compagnie de Me Madické Niang et du Procureur général du Qatar

<sup>9</sup> Karim Wade a été attrait devant la Cour de Répression de l'Enrichissement illicite (CREI) qui impose aux personnes incriminées à travers le renversement de la charge de la preuve de justifier l'origine licite de leurs biens. C'est pour cette raison que Karim Wade a été arrêté, jugé et condamné à une peine de 6 ans de prison et au remboursement du préjudice subi par l'État. Après avoir purgé 3 ans, il bénéficiera d'une grâce présidentielle après de nombreuses pressions et à l'intervention de l'émir du Qatar, pays où il sera exilé après sa libération. Officiellement il n'est pas empêché de revenir au Sénégal mais les autorités brandissent à chaque fois qu'il envisage de rentrer, le remboursement de la somme de 138 milliards dû à l'État solidairement avec ses co-inculpés.

<sup>10</sup> Pour Khalifa Sall, son arrestation entre dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler la gestion de la caisse d'avance de la mairie de Dakar pour laquelle il est poursuivi pour un détournement de 1,8 milliards de francs sur la base de fausses factures d'achats de riz et mil. Condamné en première instance à une peine de 5 ans de prison assorti d'une amende et de la confiscation du 1/5 de ses biens, la Cour d'Appel vient de confirmer le jugement rendu en première instance avec en plus le remboursement à l'État constitué partie civile du montant incriminé. Un 31 Aout 2018 vient de mettre fin à ses fonctions de maire. Ses avocats ont décidé de se pourvoir en cassation.

engagement ferme et maintes fois réitéré. Même si sa coalition affiche une assurance de gagner dès le 1er tour, au fur et à mesure que l'on s'approche de l'échéance, une inquiétude mal dissimulée semble la gagner et de grandes opérations de débauchage se multiplient dans les rangs de ses adversaires.

### b) Une opposition multiple et très disparate

Elle se présente de façon très disparate et émiettée. Le Parti Démocratique Sénégalais (PDS), du point de vue de son score aux dernières élections législatives, en assure le leadership, bien que s'étant allié avec d'autres partis. Ce qui pourrait paraître comme un handicap pour le PDS, c'est l'absence de son fondateur et secrétaire général national Me Abdoulaye Wade et de son candidat déclaré Karim Wade, dont l'inscription sur les listes électorales a été rejetée par le ministère de l'intérieur en attendant l'issue du recours déposé devant la Cour suprême.

En attendant l'aboutissement de ce dossier en justice, ce parti doit faire face aux multiples débauchages et ralliements de ses responsables. Cependant, en raison de l'expérience tirée de son long séjour dans l'opposition et de ses douze (12) années d'exercice du pouvoir, il n'aurait pas dit son dernier mot. Toutefois, au cas où le recours devant la juridiction suprême ne connaîtrait pas de succès, le PDS devrait se chercher un autre candidat en son sein ou soutenir un candidat externe, ce qui risque de fragiliser davantage ce parti. Dans tous les cas de figures, son électoral traditionnel ainsi que les mouvements de soutien à Karim Wade, qui essaient dans le pays, pèseront pour beaucoup dans la balance en faveur d'un autre candidat.

Pour sa part, Idrissa Seck, président du parti « Rewmi » est candidat à cette présidentielle. Après quelques erreurs de communication qui lui ont valu quelques déboires, il est en train de sillonner sans relâche le pays profond. Sa récente allégeance au guide suprême de la confrérie mouride serait perçue par certains comme une volonté de rapprochement pour renforcer sa position à Touba, ville sainte qui est très convoitée par la classe politique et qui polarise un électoral important.

Quant à « Book Guiss-Guiss » de Pape Diop, né des flancs du PDS, son leader disposerait de moyens financiers considérables pour l'élection présidentielle. De son côté, le



*Karim Wade et Khalifa Sall : revers judiciaires pour deux ténors de l'opposition, qui visent la présidentielle du 24 février 2019<sup>11</sup>. Khalifa Sall n'est plus maire de Dakar depuis le 5 septembre. Sa révocation par décret présidentiel lui a en effet été directement signifié à la prison.*

Parti de l'Unité et du Rassemblement (PUR) du Pr. Issa Sall qui a été la grande révélation des élections législatives serait adossé à un mouvement religieux influent. Le Grand Parti (GP) de Malick Gackou ainsi que PASTEF<sup>12</sup> de Ousmane Sonko joueront aussi des rôles considérables dans l'issue de cette élection.

La grande inconnue reste le cas du Maire de Dakar, Khalifa Ababacar Sall, condamné à une peine de 5 ans de prison et dont le dossier est toujours pendant devant la justice ; il pourrait en cas de condamnation en appel, se pourvoir en cassation. Si sa candidature arrivait à être validée, il constituerait un sérieux adversaire et est présenté, à tort ou à raison, comme le seul capable, à part Karim Wade, de battre l'actuel Président Macky Sall; ce qui, pour beaucoup d'observateurs, justifierait l'acharnement sur sa personne.

### c) Les autres candidats non encore alignés

D'un point de vue historique, aucun candidat non issu de partis politiques légalement constitués n'a jamais réussi à tirer son épingle du jeu nonobstant ce qui est considéré comme une désaffection des citoyens vis-à-vis des politiques. Ainsi, malgré l'impopularité de certains candidats qui risquent d'avoir un score peu élevé, ils compteraient en cas de second tour.

Aussi, il faut le signaler, une femme, Nafissatou Wade, se porte candidate pour briguer la magistrature suprême au Sénégal. Présidente Nationale de Convergence « DEGGU JEF », elle se donne une vision d'une politique

<sup>11</sup> <https://www.senxibar.com/photo/art/grande/25058516-26543807.jpg?v=1535719452>

<sup>12</sup> Patriotes du Sénégal pour l'Éthique, le Travail et la Fraternité

citoyenne pour le Sénégal. Ainsi, elle devient la première candidate femme déclarée pour le scrutin du 24 février 2019 au Sénégal.



Nafissatou Wade<sup>13</sup>, surnommée la "Lionne", a annoncé sous la Coalition « Degg Jeuf », sa candidature à la présidentielle de 2019 au Sénégal.

#### d) La société civile très attendue

La société civile sénégalaise a accumulé, au fil des échéances électorales, de l'expérience en matière d'interventions. Elle n'a pas vocation à conquérir le pouvoir mais son rôle réside dans sa capacité à anticiper sur les crises politiques en gestation et à s'imposer comme force de veille et d'alerte en s'impliquant dans la médiation et la surveillance du processus électoral. Sur le terrain, elle travaille déjà à prévenir la crise électorale et les contentieux qui sont perceptibles à l'horizon et surtout résister aux positions partisans capables de complexifier le contexte. Aussi, les médias doivent accompagner davantage le processus électoral tout en continuant à respecter les règles déontologiques qui les régissent.

#### e) Les citoyens

Ils semblent être les laissés-pour-compte des politiques des différents régimes qui se sont succédés. Beaucoup de promesses sont faites en leur endroit mais à l'arrivée, leurs préoccupations ne sont pas suffisamment prises en compte



Alioune TINE<sup>14</sup>, Cheick FALL<sup>15</sup> des leaders de la société civile Sénégalaise



à tel point qu'elles ont tendance à ne plus accorder du crédit aux discours de campagne des hommes politiques, en l'absence d'une véritable politique qui mette le citoyen au cœur du développement. Ce qui explique leur désaffection vis-à-vis de la politique et la multiplication des mouvements citoyens qui prônent un autre discours.

#### 3- Les défis de la classe politique sénégalaise

Le manque de confiance et la suspicion sont les choses les mieux partagées dans ce processus électoral. A 6 mois de l'élection, beaucoup de désaccords persistent sur les règles du jeu. Le fichier électoral audité récemment laisse planer, de la part de l'opposition, de sérieux doutes quant à sa fiabilité, au moment où des informations feraient état de l'existence de trois (3) fichiers. Il s'y ajoute la question des cartes d'identité biométrique faisant office de carte d'électeur qui continuent d'alimenter la controverse en plus des cartes issues de la dernière révision exceptionnelle

<sup>13</sup> <https://www.senegaldirect.net/tlchargement/2018/08/Nafissatou-wade-681x511.jpg>

<sup>14</sup> <https://www.senegaldirect.net/premiere-femme-candidate-a-la-presidentielle-en-2019-mais-qui-est-nafissatou-wade/>

<sup>15</sup> <http://xalimasn.com/wp-content/uploads/2018/09/Alioune-TINE.jpg>

<sup>15</sup> <https://minujusth.unmissions.org/3-questions-a-cheikh-fall-le-celèbre-blogueur-et-cyber-activiste-sénégalais>



dont il faudra assurer la distribution dans la transparence. Le parrainage, dont la collecte de signature vient d'être lancée est remis sur la table, avec la décision de l'opposition regroupée au sein du Front de Résistance Nationale (FRN) d'attaquer devant les juridictions, l'arrêté du Ministre de l'Intérieur sur le modèle de formulaire.



Le Front de Résistance Nationale, regroupant des forces politiques et sociales opposées au pouvoir, lors d'une conférence de presse exigeant la libération du député-maire de Dakar, Khalifa Sall, et la validation de l'inscription sur les listes électorales de Karim Wade, candidat du PDS<sup>16</sup>.

La décision du Front de Résistance Nationale, regroupant l'essentiel des forces politiques et sociales opposées au pouvoir, de tenir des séries de manifestations de protestation sur l'ensemble du territoire et au niveau de la diaspora va certainement raviver la tension. Déjà, depuis quelques semaines, on assiste à des escalades verbales venant des deux camps. Des leçons doivent être tirées des précédentes élections quant on sait que des centres urbains comme Dakar, avec une forte concentration de la jeunesse organisée en société civile et très active, a connu des manifestations violentes ayant conduit à des morts d'hommes aux élections de 2012. Diourbel, où se trouve la ville de Touba avec la confrérie mouride qui s'était explicitement aligné du côté du PDS d'Abdoulaye Wade, empêchait tout rassemblement en faveur d'un autre candidat. Touba demeure une localité à hauts risques en raison de son électorat important, sous haute influence religieuse.

La question sécuritaire n'est pas en reste avec les séparatistes de la Casamance qui restent un épineux problème pour le Sénégal depuis son indépendance. Des élections n'ont jamais pu se tenir sereinement dans cette localité du pays.

A toutes ces questions, il faudra essayer de trouver des solutions consensuelles dans un esprit de dépassement et d'apaisement de part et d'autre.

#### 4- Scenarii par rapport à l'élection du 24 février 2019

##### a) Une victoire au 1er tour du président sortant suivie de troubles (probable)

Au regard du code électoral qui permet au Président Macky Sall de briguer un second mandat et de tous les déboires ou empêchements juridiques qui se présentent à certains de ses principaux adversaires, ainsi que tous les écueils et obstacles que rencontre l'opposition dans la conduite du processus électoral, une victoire intervient dès le 1er tour. Alimentées d'une part, par les frustrations des populations quant à la satisfaction de leurs demandes sociales et d'autre part, par la colère de l'opposition par rapport à la conduite du processus électoral, les réactions et contestations qui s'en suivent font basculer le pays dans une ère de troubles préjudiciables à la stabilité.

##### b) Un second tour très tendu en lutte rangée (très probable)

Malgré le délai trop court et la pléthore de candidats qui se dessine, on assiste à l'émergence, au niveau de l'opposition, de quelques pôles crédibles autour du PDS, de Khalifa Sall, de Idrissa Seck, de Ousmane Sonko, du Pr. Issa Sall, Pape Diop et de Malick Gackou. Profitant du dialogue qui a timidement repris et produit quelques résultats en matière de consensus, ces candidats disposant d'appareil expérimentés et bénéficiant du mécontentement général des populations mobilisent l'électorat en vue d'empêcher le candidat Macky Sall d'avoir 50 % l'obligeant ainsi pour un second tour (entre 2012 et les législatives de 2017, Macky Sall a perdu 16 points passant de 65 % à 49 % avec des alliés très affaiblis par les scissions). Le Sénégal connaît alors un second tour très tendu, caractérisé par des alliances atypiques, pour le report des voix entre les différents camps en présence.

<sup>16</sup> [http://www.senepius.com/sites/default/files/styles/section\\_hero/public/raw\\_photos/fnr.jpg?itok=QUbPN4V3](http://www.senepius.com/sites/default/files/styles/section_hero/public/raw_photos/fnr.jpg?itok=QUbPN4V3)

**c) Un passage en trouble (probable)**

Au regard de la montée de la tension et des difficultés créées par le parrainage avec les forts soupçons « d'élimination » des candidats crédibles en vue de baliser la voie au Président Sall, l'opposition se radicalise et multiplie les manifestations de rue pour contraindre le pouvoir à reculer et à créer davantage de conditions pour une élection libre et transparente. Ces manifestations débouchent sur des affrontements mettant en péril l'organisation du scrutin. Le scrutin se déroule tant bien que mal. Le président sortant Macky Sall est réélu au premier tour. Les résultats sont contestés et engendrent d'autres manifestations. La société civile et les institutions compétentes se mobilisent pour le conflit post-électoral ainsi né.

**Les recommandations****a) Au gouvernement**

- Être plus attentif aux revendications de l'opposition sur la conduite du processus électoral (modalités d'application du parrainage, fichier électoral et désignation d'une personnalité neutre pour l'organisation de l'élection);
- Continuer à observer le principe de l'égalité entre les candidats, notamment l'égal accès aux médias d'Etat etc.;
- Créer les conditions pour faciliter la distribution des cartes d'identité à tous les électeurs;
- Mettre en place un dispositif transparent de contrôle des parrainages et signatures impliquant les représentants de candidats et la société civile;
- Doter les organes de gestion des élections (Commission Electorale Nationale Autonome, Direction Générale des Elections, Conseil Constitutionnel, Ministère de l'Intérieur) de moyens adéquats pour mener librement et à bien leur mission ;

**b) Aux partis politiques et candidats**

- Accepter le dialogue et éviter de boycotter les rencontres initiées par le pouvoir même si on n'est pas d'accord sur la démarche;
- Mener une campagne de collecte de signatures saine sans verser dans la corruption et les achats de conscience;
- S'abstenir de toutes manifestations à caractère violent et privilégier le débat autour des offres programmatiques;

- Éviter de faire des déclarations hasardeuses sur les résultats du scrutin ou de proclamer des résultats avant l'organe habilité;
- Informer et sensibiliser leur électorat sur le code électoral et les procédures de vote
- S'engager à reconnaître les résultats officiels ou à ne pas contester que par les voies légales ;
- Respecter leurs engagements consignés dans le code de bonne conduite notamment en évitant les discours haineux et peu courtois ;

**c) Aux organisations de la société civile**

- Intensifier la dynamique unitaire en vue d'un accompagnement conséquent du processus électoral ;
- Définir un cadre de prévention et de résolution des contentieux et conflits électoraux en gestation grâce à la mise en place de mécanismes de médiation acceptés par tous ;
- Mettre en place un dispositif de monitoring et de surveillance des élections avant, pendant et après le scrutin
- Être à équidistance des différents candidats et partis politiques
- S'abstenir d'être des canaux d'expression de messages de haines, d'appels à la violence...;
- S'abstenir de proclamer les résultats avant l'organe habilité;

**d) Aux organes de régulation (Commission Électorale Nationale Autonome, Conseil National de Régulation Audiovisuel, COUR D'APPEL)**

- Trancher de manière juste et équitable les litiges et contentieux entre les candidats
- Se tenir à équidistance des différents candidats et être neutre et impartial
- Faire son travail en toute indépendance conformément aux prérogatives conférées par la loi.

**e) Aux médias**

- Continuer à assurer le traitement de l'information de façon juste et équilibrée ;
- S'abstenir de publier des informations avant toute vérification sur la crédibilité de la source dont elles émanent ;
- Se garder de donner des résultats avant l'organe



habilité à le faire ou de donner des tendances qui pourraient influencer les électeurs avant la fin du vote.

**f) A la CEDEAO, l'UA, la communauté internationale et aux Représentations diplomatiques**

- Accompagner le processus électoral à travers (entre autres) une observation électorale;
- S'impliquer dans les plaidoyers auprès des parties prenantes pour un processus électoral apaisé;
- Appuyer les initiatives de la société civile dans le cadre du monitoring et de la surveillance du processus électoral

**Conclusion**

Avec l'élection présidentielle du 24 février 2019, le Sénégal est à un tournant historique qui, mal négocié, pourrait se révéler être une impasse dont le pays a su jusqu'à présent se préserver. Les découvertes d'importantes richesses pétrolières et gazières attisent beaucoup de convoitises qui méritent une vigilance et une attention plus soutenue, face aux dangers d'une déstabilisation dont il sera difficile de se relever et qui achèverait la tranquillité légendaire du pays, qui jusque-là a su se tenir à l'écart des conflits qui minent la sous-région.

